



4. Éléments de diagnostic : Cadre de vie et environnement.

La définition de la Trame Verte et Bleue locale au travers des paysages et du patrimoine naturel pittoresque.

Des zonages réglementaires, d'inventaires et de protections sur le territoire qui témoignent d'une richesse naturelle...

- 5 sites Natura 2000, réseaux écologiques européens.
- 11 ZNIEFF de type I (de dimensions réduites mais qui accueillent au moins une espèce ou un habitat écologique patrimonial).
- 6 ZNIEFF de type II (plus étendues, présentant une cohérence écologique et paysagère et riches ou peu altérées, avec de fortes potentialités écologiques).
- 3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope.
- 3 Espaces Naturels Sensibles (politique environnementale du Conseil Départemental).
- 1 site géré par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine.
- 14 communes appartenant au PNR Périgord-Limousin.
- Un territoire appartenant au réseau mondial de Biosphère.

Qu'est-ce que la trame verte et bleue locale ???

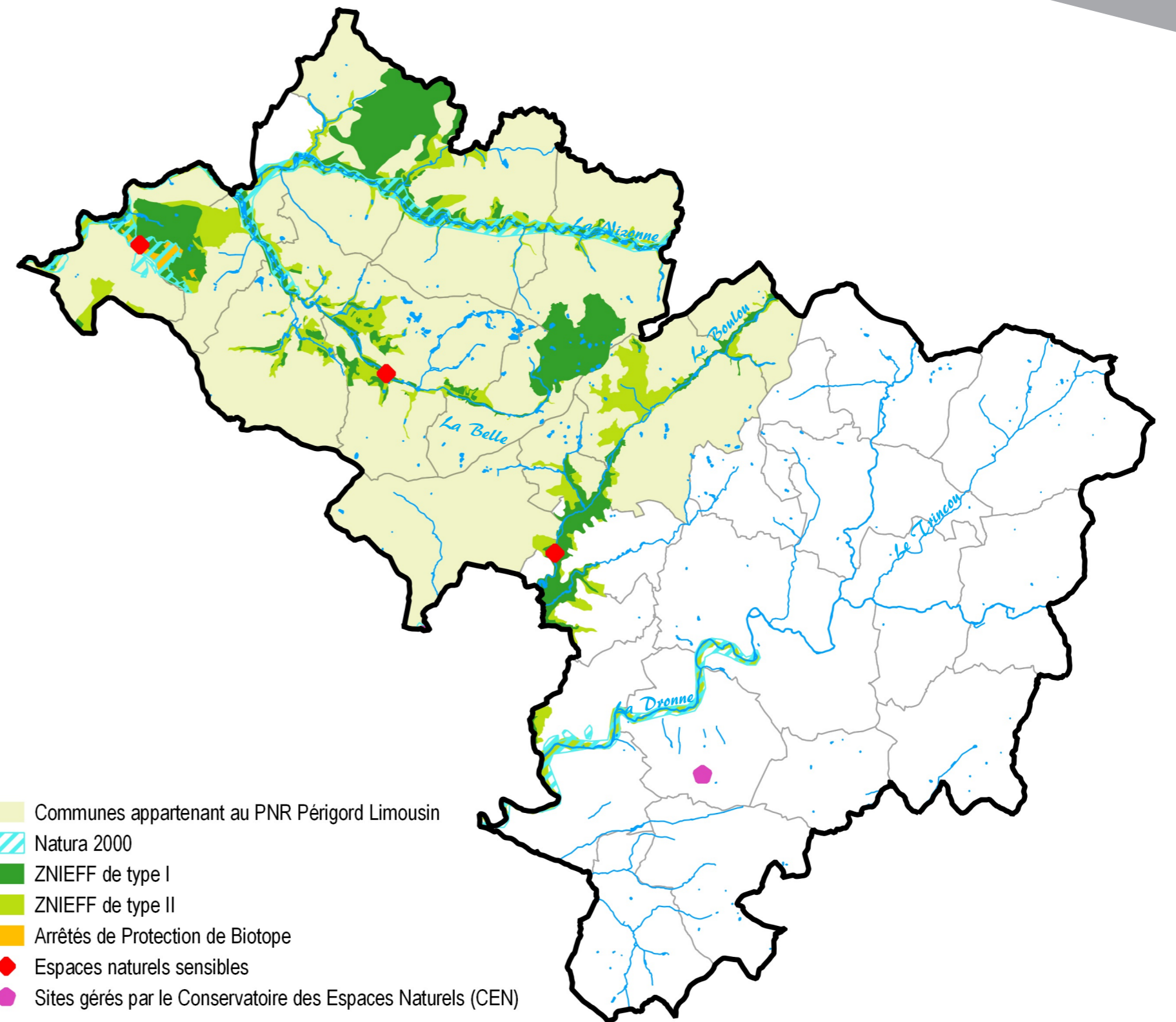
D'après l'article L.371-1 du code de l'environnement, la trame verte et bleue (TVB) a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural. Sa définition, à échelle locale se base sur un document cadre en la matière : le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

La trame verte du territoire de Dronne & Belle se compose :

- d'une trame forestière (couverture forestière qui représente 53 % de la superficie du territoire),
- d'une trame thermophile (paysages de causses et pelouses sèches et calcaires),
- d'une trame bocagère et agro-forestière (lisières boisées entre les espaces agricoles),
- d'espaces ouverts de cultures,
- de milieux rupestres (falaises, corniches, parois rocheuses).

La trame bleue comprend, quant à elle :

- la trame des milieux humides avec un important réseau hydrographique (Belle, Dronne, Nizonne, Trincou, Boulou...).



La préservation des espaces agricoles et forestiers comme vecteur d'attractivité et générateur d'un cadre de vie de qualité.

« C'est beau cette rotation des cultures, ces paysages qui varient au fil des saisons, et cette animation avec le bétail dans les prés » (paroles d'une habitante aux ateliers participatifs).

Le territoire de Dronne & Belle est occupé par de nombreux espaces agricoles couvrant environ 30 % de sa superficie : aussi bien localisés sur les coteaux, que dans les vallées ou sur les hauts plateaux, ces espaces sont généralement organisés en systèmes polycultureaux (favorisant ainsi la diversité des paysages).

L'agriculture participe activement à la préservation de la qualité du cadre de vie de Dronne & Belle et rend également attractif le territoire par le développement d'un agro-tourisme (fermes pédagogiques, marchés de producteurs, valorisation des produits du terroir...).

En ce sens, l'un des enjeux du PLUi sera de prendre en compte la nécessité de préserver l'activité agricole, au delà de son rôle économique, comme gage de la qualité du cadre de vie et des paysages du territoire, ainsi que de leur entretien.

« Les touristes et les habitants aiment venir chercher les champignons, ramasser les châtaignes, se promener sur les chemins dans les forêts » (paroles d'un habitant aux ateliers participatifs).

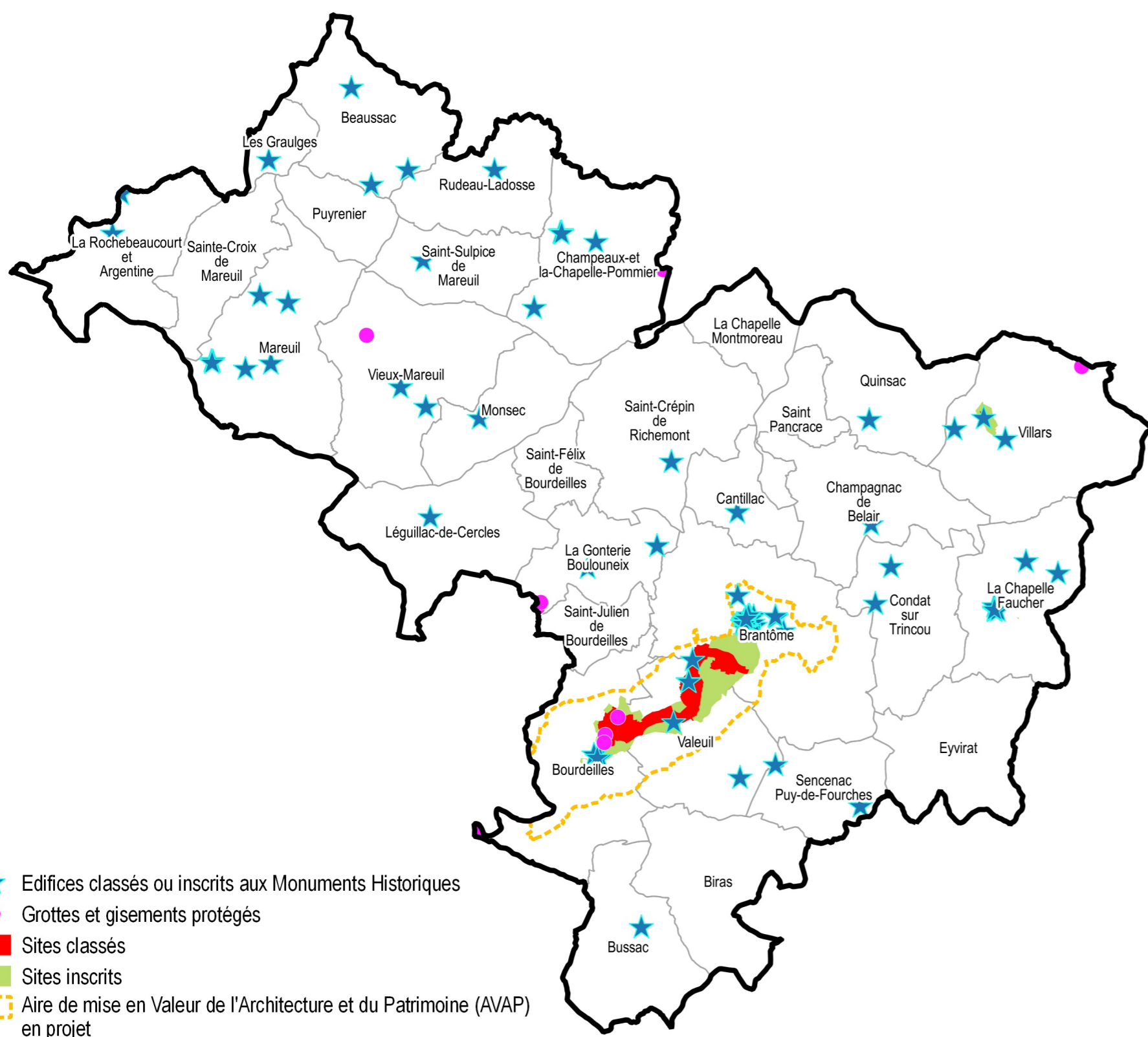
La couverture boisée du territoire représente, quant à elle, 53 % de sa superficie, soit 26 861 hectares de massifs forestiers.

Ces boisements relativement diversifiés se composent de forêts mixtes, à dominante feuillue, mais aussi des résineux.

Ces espaces forestiers sont perçus comme un des éléments majeurs du paysage local. Leur bonne gestion permet, au même titre que l'activité agricole, d'entretenir les paysages et favorise un cadre de vie de qualité (environnement agréable et préservé), leviers essentiels d'attractivité résidentielle sur le territoire.

Les potentialités géomorphologiques du territoire (rivières, falaises, forêts...) caractérisent les paysages de Dronne & Belle. Elles lui confèrent par ailleurs la possibilité de développer des offres touristiques et sportives dites de pleine nature (baignade, canoës, randonnée pédestre, escalade, chasse, pêche...), leviers essentiels d'attractivité touristique.

Une mise en scène qualitative du territoire par son patrimoine et ses paysages architecturaux, historiques et bâtis.



La valorisation du territoire par la protection de ses nombreux édifices patrimoniaux, culturels, religieux, historiques et archéologiques.

- 3 sites classés au titre du Code de l'Environnement.
- 4 sites inscrits au titre du Code de l'Environnement.
- 1 Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) sur la commune de Brantôme.
- 1 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) en cours sur la vallée de la Dronne.
- 16 édifices « Monuments Historiques » protégés par la ZPPAUP.
- 46 édifices « Monuments Historiques » hors ZPPAUP disposant d'un périmètre de protection.
- 7 grottes et gisements préhistoriques protégés « Monuments Historiques ».
- De nombreuses zones de protection archéologique.

Des richesses architecturales, historiques et bâties incontestables.

D'après l'article L.151-19 du code de l'urbanisme, le règlement du PLUi peut identifier les éléments de paysage et les monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration.

- Le territoire de Dronne & Belle est riche en petit patrimoine dit vernaculaire : fontaines, lavoirs, puits, moulins, écluses, croix de mission, pigeonniers... seront à protéger et à valoriser dans le cadre du PLUi.
- Les bourgs anciens et hameaux historiques attestent de la qualité des paysages bâtis : charme des rues anciennes, maisons à l'architecture typique, emploi de matériaux traditionnels comme vecteurs d'authenticité, d'attractivité et de désirabilité des centres-bourgs.